



DISPOSITIF ELECTORAL – LE CENTRE FM **ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES**

Elections communales

La zone de couverture du Centre FM étant assez vaste (13 communes), nous avons choisi de nous concentrer sur les 4 communes les plus importantes de la zone en termes de population, à savoir :

- La Louvière ;
- Binche ;
- Morlanwelz ;
- Manage ;

Pour les élections communales, il s'agira de tribunes électorales d'une durée de 5 minutes avec des questions identiques pour chaque candidat. Elles seront diffusées deux fois par jour (une fois en matinée ; une fois en fin d'après-midi) du lundi au jeudi. Une semaine est consacrée à chaque commune.

Nous retiendrons pour ces tribunes les quatre partis traditionnels ou, à défaut, les listes qui dans certaines communes leur sont assimilées ou apparentées d'un point de vue idéologique. Les autres listes démocratiques auront droit à un temps d'antenne identique dans l'émission-magazine « Centre FM & Vous » diffusée le jeudi entre 18h et 20h (une seule diffusion).

La diffusion des tribunes électorales s'effectuera dans l'ordre décroissant du résultat des dernières élections fédérales. En d'autres termes, la liste ayant eu le score le plus « faible » sera diffusée le lundi et la liste ayant eu le score le plus élevé sera diffusée le jeudi

- Semaine du 08 au 12/10/2012 : La Louvière ;
- Semaine du 01 au 05/10/2012 : Binche ;
- Semaine du 24 au 28/09/2012 : Morlanwelz ;
- Semaine du 17 au 21/09/2012 : Manage.

4 communes X 4 partis traditionnels = 16 tribunes électorales

Elections provinciales

La zone de couverture du Centre FM recouvre trois arrondissements :

- l'arrondissement de La Louvière-Soignies ;
- l'arrondissement de Thuin ;
- l'arrondissement de Charleroi.

Pour les élections provinciales, il s'agira également de tribunes électorales d'une durée de 5 minutes avec des questions identiques pour chaque candidat. Elles seront diffusées une seule fois le vendredi au cours de la même période que les élections communales. 3 RDV sont prévus chaque vendredi, un par arrondissement électoral.

Nous retiendrons pour ces tribunes les quatre partis traditionnels. Les autres listes démocratiques auront droit à un temps d'antenne identique dans l'émission-magazine « Centre FM & Vous » diffusée le jeudi entre 18h et 20h (une seule diffusion).

La diffusion des tribunes électorales s'effectuera dans l'ordre décroissant du résultat des dernières élections fédérales. En d'autres termes, la liste ayant eu le score le plus « faible » (liste D) sera diffusée le vendredi le plus éloigné de l'élection et la liste ayant eu le score le plus élevé (liste A) sera diffusée le vendredi le plus proche de l'élection.

- Vendredi 12/10/2012 : liste A (arr. Charleroi, arr. de La Louvière-Soignies, arr. de Thuin) ;
- Vendredi 05/10/2012 : liste B (arr. Charleroi, arr. de La Louvière-Soignies, arr. de Thuin) ;
- Vendredi 28/09/2012 : liste C (arr. Charleroi, arr. de La Louvière-Soignies, arr. de Thuin) ;
- Vendredi 21/09/2012 : liste D (arr. Charleroi, arr. de La Louvière-Soignies, arr. de Thuin).

3 arrondissements X 4 partis = 12 tribunes électorales

Il sera prochainement fait appel à un journaliste professionnel avaliser et gérer ce dispositif électoral.

Tout animateur, journaliste ou membre de l'asbl Horizon 2000 ou de l'équipe radio du Centre FM qui serait candidat aux élections sera absent de l'antenne pendant la période électorale (du 14 juillet au 14 octobre 2012).

Il ne sera pas fait usage dans le cadre de la campagne de moyens de communications autres que celui de la radio (internet, etc...), nous n'aurons pas recours à l'interactivité dans les programmes et nous ne comptons pas diffuser de résultats de sondages.

Notre dispositif électoral s'inscrit dans le cadre du règlement du collège d'avis du CSA du 29 novembre 2011 relatif aux programmes de radio et de télévision en période électorale. Tout ce qui est prévu par ce règlement est de facto d'application.